

## Combien cela coûte-t-il ?

- Le prix du séjour dépend de votre statut à la mutuelle:
  - Titulaire non BIM\*: 50€/mois.
  - Titulaire BIM\* : il n'y a pas de quote-part à payer.
- Une caution de 50 euros est demandée à l'entrée.

\*BIM : Bénéficiaire d'Intervention on Majorée.

## L'équipe

- La Responsable de l'Unité : Valérie Deckmyn
- Le Responsable médical : Dr Sam Badet
- Les intervenant.e.s : Julien Balfroid, Sophie Boucquey, Adèle de Galzain, Isabelle Delapas, Lora Mairiaux

## Infos pratiques

### Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h, y compris durant les vacances scolaires.  
Fermé les jours fériés

### Adresse

Espace Morphosis, Rue des Anciens Etangs, 55 à 1190 Bruxelles.

**Téléphone** : +32 2 616 68 60

**Mail** : [cjjeunes@enaden.be](mailto:cjjeunes@enaden.be)

### Accès

Métro, ligne 2-6 : arrêt Gare du Midi, puis bus 50, arrêt Bervoets ou bus 49, arrêt Charroi.

Bus 52 et bus 54, arrêt Bervoets.



# CENTRE DE JOUR POUR JEUNES



Éditeur responsable: M. Devos



Prise en charge en journée, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

## A qui s'adresse le Centre de Jour pour Jeunes ?

Aux jeunes de 15 à 25 ans présentant des problèmes liés à une addiction: substances, écrans..., qui ne parviennent plus à poursuivre leur scolarité, rencontrent des difficultés à trouver une place dans la société.

## Que proposons-nous ?

- Un accompagnement médical, psychologique et social personnalisé.
- Une vie communautaire : accueil, réunions, repas...
- Différents ateliers : culturels, artistiques, sportifs...
- Un travail avec le réseau du jeune : famille, institutions, écoles...
- Un accompagnement en amont et en aval du séjour.

## Modalités à suivre

- Rendez-vous de candidature à prendre au 02/616 68 60.
- Une séance d'information est organisée sur place, sans rendez-vous, tous les mercredis à 10h30, pour ceux qui le souhaitent. Sur rendez-vous pendant les vacances scolaires.

Conditions d'accès : être en ordre de mutuelle et avoir un logement stable.

## Déroulement d'une prise en charge

- Une période d'essai de 15 jours pour faire connaissance avec le fonctionnement du Centre de Jour pour Jeunes.
- Le/la jeune fréquente le centre au minimum 18h par semaine.
- Le séjour peut durer trois mois et être renouvelé jusqu'à deux ans.
- La réunion communautaire hebdomadaire est obligatoire.